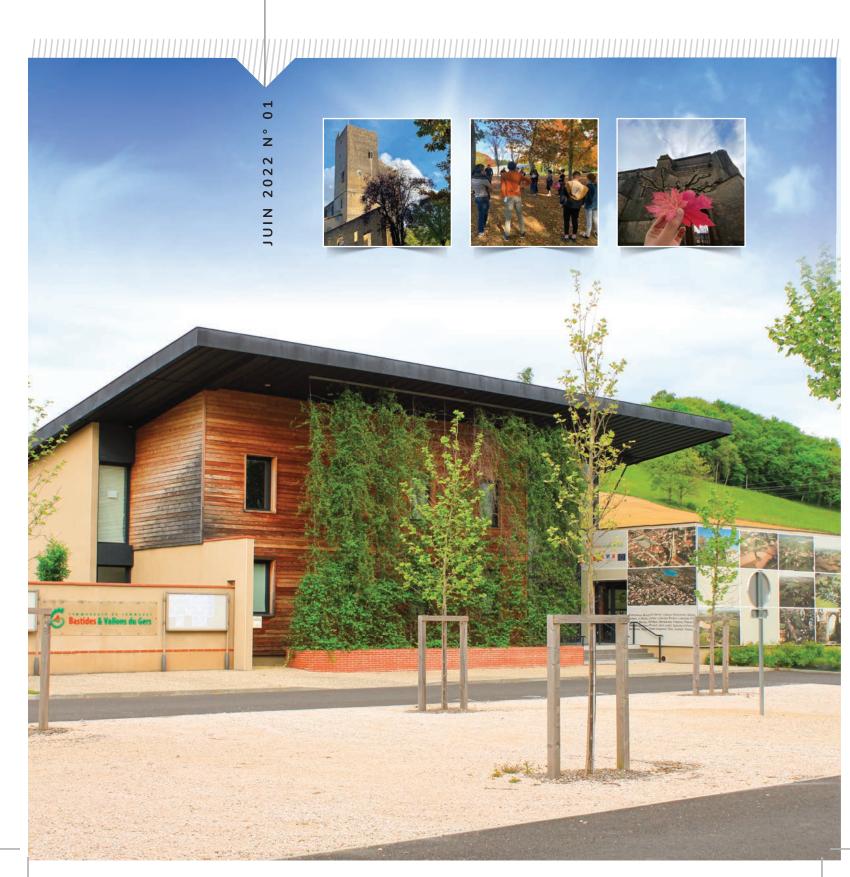
BULLETIN SEMESTRIEL
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BASTIDES ET
VALLONS DU GERS



# De Bastides en Vallons





#### DOMAINE DE PALLANNE

- TERRE D'HISTOIRE ET D'EXPÉRIENCES -







05 62 70 00 06 Pays de Marciac • 32170 TILLAC







#### LE BŒUF SUR LA PLACE

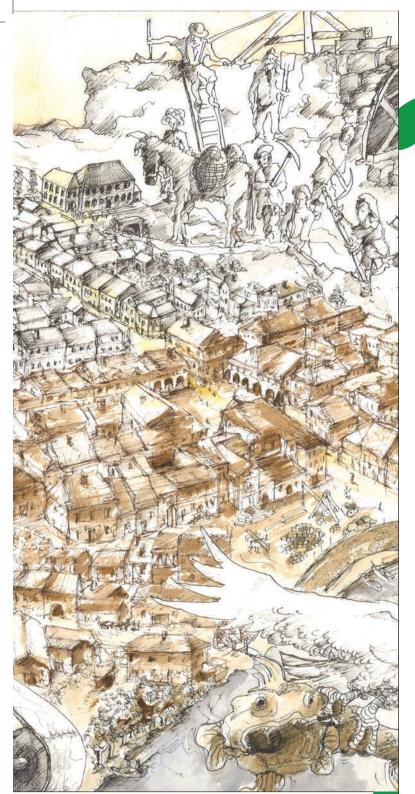
05 62 08 45 83

29 Place de l'Hôtel de Ville • 32230 Marciac



04 75 51 88 40 回測回 info@werocket.fr Incubé chez AF Communication





Ville de Plaisance.

## **Sommaire**

- Edito du Président
- Quoi de neuf chez nous ?
- La vie des instances de la CCBVG
- Ils le font pour vous
- 10 C'est décidé
- 11 Actions et créations
- 13 Parlons de nos communes
- 14 Du côté de chez nous

## Édito

vec ce premier numéro "De Bastides en Vallons", je souhaite renforcer le lien qui nous unit et valoriser notre territoire, son histoire, sa culture et ses ambitions.

travers се bulletin semestriel d'informations, je tiens à vous associer à l'actualité et aux projets de notre intercommunalité et de ses communes membres.

Je souhaite ainsi que vous participiez à la vie de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, alors que de nombreux projets nous invitent à réfléchir, ensemble, à l'avenir de notre EPCI.

Le PLUi, le dispositif Petites Villes de la Convention **Territoriale** Demain, Globale, sont les outils qui nous permettront de fixer les règles du vivre ensemble sur notre territoire pour les prochaines années.

Pour autant, l'avenir se construit aussi grâce aux projets d'investissement décidés et réalisés dès aujourd'hui. Ce sont ces projets que je vous invite à découvrir en parcourant "De Bastides en Vallons".

Bien cordialement.







Portes d'entrée / Fenêtres / Verrières Volets battants / Volets roulants Portes de garage / Portails / Portillons Pergolas / Moustiquaires / Stores

13 rue de l'Adour 32160 Plaisance du Gers • 05 62 03 14 19 • contacts@j2m-ouvertures.fr



a solution..., à vos projets

Patrick Lagarde

Technicien conseil

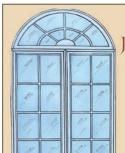


port: 06 49 23 09 17

route de Marciac 32160 Beaumarchés

gers.menuiserie@hotmail.fr

loute fermeture du batimen



#### l'D'AL DECOR Jean-François LANGLOIS

Menuiserie ALU/PVC Neuf & Rénovation Volets - Stores - Portails Miroiterie / Vitrerie

Verre de Cheminée Remplacement de casse

23 Rue Joseph Abeilhé 32230 MARCIAC

Tél: 05 62 03 74 48 / Port: 06 80 45 34 38 idaldecor@wanadoo.fr / www.facebook.com/idaldecor



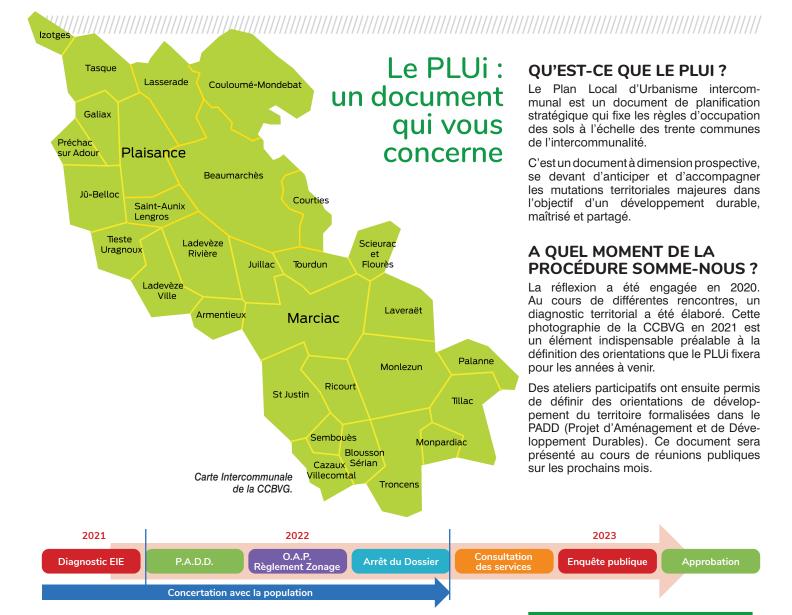








## Quoi de neuf chez nous?



#### **COMMENT PARTICIPER?**

La concertation est menée en parallèle de l'élaboration de l'étude, jusqu'à l'arrêt du PLUi par le conseil communautaire, les moyens mis en place par la Communauté de Communes sont :

- > Des réunions publiques sont organisées en cours d'étape pour présenter et échanger sur le projet de territoire,
- > Il est possible de faire part de vos observations sur le dossier :
  - ▶ par courrier => CC Bastides et Vallons du Gers - Service Aménagement-Urbanisme-Développement Economique - Route du Lac - 32230 MARCIAC

- ▶ par mail => plui@ccbvg.fr
- ▶ sur les registres d'observations, disponible en Mairie, dans les Médiathèques de Marciac et de Plaisance du Gers ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes
- > Des informations et l'actualité du dossier sont régulièrement publiées dans les journaux et sur les réseaux sociaux www.facebook.com/ Communauté-de-Communes-Bastideset-Vallons-du-Gers-107425541486209
- > Une enquête publique sera organisée en 2023.

#### Et après?

Le PLUi deviendra le document opposable à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable). Il s'agit d'un document vivant que la communauté de communes pourra faire évoluer au regard de ses besoins, différentes procédures sont prévues et ne nécessitent pas obligatoirement une révision générale (révision allégée, modifica-tion, modification simplifiée et mise en compatibilité). Jusqu'à l'appro-bation du PLUi, les documents existants (PLU et cartes communales) restent applicables sur le territoire.





#### Marciac et Plaisance tournées vers l'avenir

En cette période de célébration de l'histoire de Plaisance avec les 700 ans de la bastide, la CCBVG pense aussi au futur de notre territoire. Les communes de Marciac et de Plaisance sont lauréates du programme national "Petites Villes de Demain" (PVD). Animé et porté par le Pays du Val d'Adour, le programme PVD vise à revitaliser les communes rurales exerçant une fonction de centralité sur le territoire, au profit des habitants de ces communes mais aussi des communes voisines.

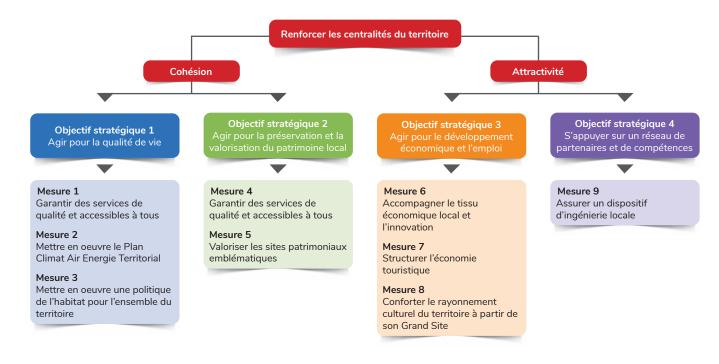
Le programme PVD sera amené à faire le lien entre les bonnes volontés et les forces vives du territoire pour que toutes et tous puissent s'impliquer ensemble dans la co-construction du Pays du Val d'Adour de demain. En agissant sur des thématiques diverses comme l'environnement, l'habitat, la mobilité ou le commerce de proximité, l'accent est mis sur la qualité de vie et le développement durable.

Pour faciliter la démarche, le Pays du Val d'Adour a recruté deux chefs de projets qui font le lien entre les acteurs et animent le programme au plus près de nos communes. Ils viendront à la rencontre des habitants et des commerçants afin de mobiliser au mieux celles et ceux qui pratiquent le territoire au quotidien et dont l'expérience du terrain est précieuse pour mener à bien des projets "cousu main" qui viendront répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

## LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) DU PAYS VAL D'ADOUR, un nouveau dispositif pour accompagner les projets d'investissements des communautés de communes et des communes.

Signé avec l'Etat en décembre 2021 pour la période 2021-2026, ce nouveau contrat va permettre d'accompagner des projets d'investissements portés par les EPCI, membres du Pays Val d'Adour à savoir les communautés de communes

Bastides et Vallons du Gers, Armagnac Adour et Adour Madiran et les communes. Il vise à renforcer l'attractivité de notre territoire tout en misant sur la transition écologique. Les domaines d'intervention ciblés: les pôles de services au public, les centres territoriaux de santé, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la rénovation de l'habitat privé, le développement de l'œnotourisme...





## La vie des instances de la CCBVG



réée le 8 novembre 2000, la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers tire son nom de ses paysages vallonnés, entaillés par de nombreuses rivières telles que l'Arros, l'Adour, le Bouès qui prennent leur source dans les hauteurs du plateau de Lannemezan, et de la forme urbaine représentative de ce territoire que constituent les bastides. Aujourd'hui, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, ce sont trente communes membres, plus de 7 300 habitants et un territoire s'étendant sur plus de 297 km². Mais au-delà des chiffres et des statistiques, ce sont aussi des élus et des instances qui travaillent à la définition et à la mise en œuvre d'orientations politiques de nature à répondre aux besoins des populations.

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, la communauté de communes répond aux contraintes législatives et réglementaires en matière de fonctionnement.

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, C'EST QUOI?

Il s'agit de l'organe délibérant de l'EPCI. Depuis 2020 et le renouvellement des conseils municipaux et des élus communautaires, il est composé de quarante-sept membres titulaires et de vingt-six membres suppléants. Depuis la loi du 17 mai 2013, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel, en même temps que les conseillers municipaux.

#### UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE, POUR QUOI FAIRE?

Le Conseil communautaire règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de l'EPCI en application du principe de spécialité, et ceci en respectant les lois et règlements relatifs au contrôle administratif et financier des communes. Il décide des actions à mettre en œuvre en fonction des compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives assumées par la collectivité. Il vote, notamment, les budgets et décident des investissements

à réaliser pour répondre aux besoins des habitants du territoire.

Le Conseil communautaire définit, sous l'impulsion de son président, les orientations politiques de la communauté de communes. Il en est le garant et s'assure, à ce titre, du bon fonctionnement de la collectivité comme de la bonne gestion financière des services.

#### QUI EST À LA TÊTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE?

Son Président, élu par les conseillers communautaires lors de la séance d'installation du Conseil communautaire après le renouvellement des conseils municipaux. Monsieur Guilhaumon, Président en place, a ainsi été élu par ses pairs, en juillet 2020. Il est aujourd'hui l'organe exécutif du Conseil communautaire. A ce titre, il prépare et exécute les délibérations de l'organe délibérant. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de l'EPCI (art. L. 5211-9 du CGCT). Il est le chef des services de l'EPCI et représente celui-ci en justice. Il peut déléguer, sous sa surveillance et sous sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents ou, dès lors que les vice-présidents sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau.

Sous l'impulsion de Jean-Louis Guilhaumon, l'exécutif de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers est établi selon trois grands principes :

- ➤ L'équité territoriale,
- > Le respect de la parité,
- ➤ La capacité à permettre au plus grand nombre de s'exprimer au sein de l'assemblée et des différentes structures dont elle s'est dotée.

#### Les compétences:

La Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers est avant tout une collectivité de services en direction de la population.

Dès sa création, elle a placé au cœur de ses priorités l'action sociale en direction de l'enfance et de la jeunesse ainsi que des personnes âgées.

Pour autant, elle intervient également dans des domaines aussi variés que l'assainissement, le développement économique et la culture.

Dans ses statuts, elle affirme son action volontariste à travers l'exercice de :

- > Compétences obligatoires, telles que l'Aménagement du territoire, le développement économique ; les Actions de développement économique sous certaines conditions ; la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations...
- > Compétences optionnelles, telles que la protection et la mise en valeur de l'environnement, le logement et le cadre de vie, le fonctionnement des écoles, l'action sociale, l'assainissement
- Compétences facultatives, telles que l'action sociale en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, les services des écoles, les actions en faveur de l'emploi...

Le Conseil communautaire se réunit tous les deux mois, au minimum, avec une trêve estivale. Les prochaines réunions du Conseil communautaire : le 28 juin, le 27 septembre et le 29 novembre 2022.

Les réunions sont publiques et font l'objet d'une information par voie d'affichage au siège de la communauté de communes et sur son site internet.

## Ils le font pour vous

Qu'ils soient individuels ou collectifs, les dispositifs d'assainissement doivent répondre aux règles sanitaires et environnementales, décidées par le législateur. Dans ce domaine, bien qu'il s'agisse d'une compétence optionnelle, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a fait le choix d'assurer pleinement ses responsabilités, compte tenu des enjeux pour le territoire et surtout la population. La Collectivité s'est ainsi organisée pour regrouper dans un service dédié, les compétences techniques nécessaires à la bonne gestion des installations et à l'accompagnement des usagers. Son responsable, Gaëtan Andrieu nous en dit un peu plus sur ce service intercommunal peu connu...

"Parler de l'assainissement n'est pas courant, pourtant tous les jours mon équipe est à pied d'œuvre pour s'assurer que les stations d'épuration du territoire fonctionnent correctement, pour vérifier que les dispositifs d'assainissement non collectifs sont conformes aux règles de fonctionnement et pour intervenir en urgence sur des égouts bouchés ou pour accompagner techniquement des propriétaires soucieux de faire évoluer leur installation individuelle."



ar cette entrée en matière, Gaëtan Andrieu pose le cadre et rappelle ce qui compose le quotidien de ses collaborateurs. « Dans notre métier, il ne faut pas avoir peur de se salir ni d'être en contact avec des eaux usées. Bien sûr, nous sommes soumis à des visites médicales régulières et à une obligation de vaccination pour prévenir toute contamination mais, c'est un fait, travailler dans l'assainissement c'est mettre les mains, au figuré comme au sens propre, dans un processus dont le but ultime est de purifier des eaux sales afin qu'elles puissent être reversées dans la nature sans crainte de pollution ».

Tous les mois, les cinq stations d'épuration du territoire sont ainsi contrôlées et les eaux en sortie de dispositif font l'objet d'analyses régulières par le Laboratoire départemental du Gers.

Aujourd'hui, le service est fier des résultats obtenus en matière d'assainissement collectif.

Les stations d'épuration qui sont pourtant de conception différente et dont les plus anciennes, celles de Tillac et de Plaisance ont été mises en service dans les années 80, alors que celles de Beaumarchés, de Marciac et de Tasque datent du début des années 2000, sont toutes en bon état de fonctionnement.

Nous mesurons d'autant l'importance de notre action qu'il s'agit de contribuer au bien-vivre des 7 300 habitants du territoire. Nous sommes peu visibles, parfois seulement identifiés parce que nous utilisons un véhicule publicitaire qui nous permet, chaque jour, d'aller contrôler les stations d'épuration et de réaliser les travaux de rénovation ou de branchement sur les quelque 40 km de réseau, mais avec les trois agents techniques et l'assistante administrative du service nous ne ménageons pas nos efforts. Il en va de l'état sanitaire de notre territoire. »

A travers les propos de son responsable, on comprend combien l'équipe est motivée. Elle l'est d'autant plus que les élus, et en premier lieu Alain Bertin, Président délégué de la Commission Assainissement-Environnement, les soutiennent et ont décidé, malgré des ressources financières contraintes, de lancer un programme ambitieux de rénovation et de modernisation des installations d'assainissement collectif.



Planifiées sur quatre années, il s'agit de financer des mesures visant à réduire les rejets polluants, à améliorer la régulation hydraulique des équipements et à permettre la mise en place d'outils réglementaires d'autosurveillance et de télégestion des réseaux.

« Près de 300 000 € ht vont être consacrés à ce programme, financé pour un tiers par la Communauté de communes et pour le reste par, l'Agence de l'Eau. Au terme du programme, toutes les stations d'épuration du territoire et les réseaux collectifs de chacune des cinq communes concernées seront optimisés. » indique Alain Bertin.

Et de préciser, « ce programme nous l'espérions depuis plusieurs années. Aujourd'hui, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers se donne les moyens de préserver l'existant tout en préparant l'avenir. »

Mais les missions du Service de l'Assainissement de la Communauté de communes ne se limite pas à la seule question de l'assainissement collectif et aux quelque 2 000 foyers raccordés au réseau. Il s'agit également d'assurer les contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif et d'apporter un soutien technique aux propriétaires qui souhaitent changer ou modifier leurs équipements existants, voire en créer dans le cadre de travaux de rénovation ou de construction de leur habitation.

« Là, nous changeons d'univers, souligne Gaëtan Andrieu, mais l'objectif reste le même : s'assurer que les règles sanitaires et environnementales sont respectées pour le bien de tous ».

En la matière, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers s'est dotée, en 2022, d'une nouvelle stratégie qui vise à prévenir tout dysfonctionnement en informant les propriétaires en place ou à venir des mesures à prendre afin d'optimiser leur installation ainsi qu'à mieux repérer les dispositifs individuels non conformes.

Là encore, les objectifs sont ambitieux puisqu'il s'agit de réaliser plus de 300 contrôles de bon fonctionnement par an, le territoire comptant 2 200 dispositifs d'assainissement non collectif. Désormais, chaque contrôle donne lieu à une visite sur place.

Les propriétaires s'acquittent du coût de cette prestation non plus en une seule fois, mais à travers le paiement de la redevance annuelle au titre de l'assainissement

collectif, mise en place à partir de cette année pour une période maximale de six ans et dont le montant est fixé à 30 € par an.

Les techniciens interviennent sur la base de rendez-vous, convenus avec les propriétaires. A l'issue des visites, des rapports de contrôle sont transmis aux usagers. En cas de conformité, les installations sont revisitées au bout de 10 ans. Par contre, si elles ne sont pas conformes, des préconisations techniques sont formulées pour leur mise au norme et, par décision du Conseil communautaire, une nouvelle visite est programmée au bout de 5 ans.

« L'objectif est d'assurer un suivi de toutes les installations et que la collectivité dispose d'un état des lieux actualisé permanence des équipements d'assainissement non collectifs en place sur le territoire intercommunal comme elle le fait avec les dispositifs collectifs. » conclut Gaëtan Andrieu.



## C'est décidé...

#### Les orientations budgétaires 2022 et leur déclinaison financière

epuis sa création, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a toujours affirmé sa détermination à mener une politique volontariste en matière d'investissements, en plaçant toujours ses habitants au cœur des préconisations communautaires. Aujourd'hui, les objectifs sont toujours les mêmes, apporter des réponses concrètes à la population dans l'organisation de son quotidien ; favoriser l'implantation d'activités nouvelles, génératrices d'emplois sur le territoire ; contribuer au développement de l'attractivité de notre bassin de vie et renforcer le « bien vivre ensemble » qui le caractérise. Ainsi, créer, construire mais aussi préparer l'avenir du territoire à court et moyen termes tels sont les enjeux majeurs de l'engagement des élus communautaires et de leur Président, Jean-Louis Guilhaumon.

> A travers la Convention Territoriale Globale (CTG), le Projet Educatif de Territoire (PEDT) et la Convention d'Objectifs et de Moyens pour l'accompagnement des personnes âgées et fragilisées, la Communauté de communes fixe sa feuille de route pour plusieurs années en matière d'action sociale, toutes tranches d'âge confondues.

> Demain, avec la finalisation de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), c'est le devenir de notre territoire que fixera notre collectivité, en matière d'urbanisation et de consommation d'espaces, de développement durable et d'optimisation des

#### LES DEUX PROJETS PHARES DE 2022:

- > De nouveaux locaux pour le multi-accueil à Plaisance.
- > Une école maternelle intercommunale qui fait peau neuve (page 14).

réseaux. Complété par les documents de référence déjà existants que sont les PPRi, le SCOT du Pays Val d'Adour, le CRTE; ou ceux dont nous devrons engager l'élaboration dans les prochains mois, comme le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) et le Plan Acces-

sibilité, notre PLUi deviendra ainsi la pierre angulaire d'un ambitieux programme d'actions au service de notre territoire et de ses habitants.

Interrogé, Jean-Louis Guilhaumon rappelle que « l'année 2022 s'annonçait comme celle du retour à la normale, avec des indicateurs économiques internationaux et nationaux de nature à rassurer et à réaliser les travaux de préparation budgétaire dans des

conditions plus sereines. Hélas, il a fallu une nouvelle fois s'adapter à un contexte de crise et finaliser les budgets sans avoir aucune certitude quant aux difficultés à venir et à l'impact de la guerre en Ukraine sur le fonctionnement de notre EPCI ».

La flambée du coût des carburants, de certaines matières premières et des énergies a, au cours du premier trimestre, fortement impacté nos budgets.

Pour autant, la collectivité a réussi à garder le cap, tout en répondant à une double obligation : l'indispensable prudence budgétaire à laquelle il convient de souscrire et la nécessaire relance des investissements à engager.

« Même si le budget de la communauté de communes reste, avant tout, un budget de fonctionnement, j'ai voulu, malgré tout, qu'en 2022 il soit largement mobilisé en investissement pour la réalisation de projets structurants déjà en cours ou nouveaux. Ainsi, cette année, deux dossiers phare seront privilégiés, celui de l'aménagement de nouveaux locaux pour le multi-accueil et celui de la réhabilitation de l'école maternelle ; les deux étant situés à Plaisance. »

Toujours en action, la Communauté de communes, malgré le contexte, affirme sa volonté et ses ambitions : mettre tout en œuvre pour améliorer le quotidien de ses habitants.

## Le budget 2022,

Un budget à fiscalité

- > Des indemnités d'élus versées pour la troisième année consécutive, afin que la somme serve au Anancement de projets utiles à la population,
- > Le soutien financier des des Attributions de

#### LES PROJETS **STRUCTURANTS:**

- ▶ L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)- coût prévisionnel: 170 000 €
- > La sécurisation du patrimoine intercommunal et des ouvrages de protection inondations;
- > La réalisation d'études indispensables à la définition d'un programme pluriannuel de travaux au niveau des piscines intercommunales coût prévisionnel : 17 000 €
- dispositifs d'assainissement 300 000 € HT
- du territoire en participant à la réflexion initiée, pour le cadre du programme des Petites Villes de Demain.

#### LA COLLECTIVITÉ **EN QUELQUES CHIFFRES:**

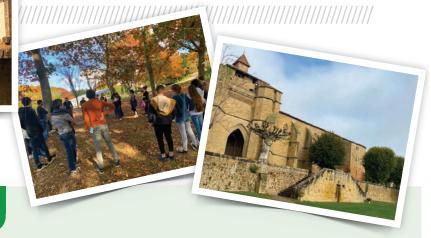
- > 5 500 000 € en
- 1 200 000 € en
- **>** 110 000 € versés sous forme de subvention au
- écoles et l'action sociale en direction des enfants et des



etour en images sur le « Rallye photos Instagram ». À l'initiative du service Enfance et jeunesse de la Collectivité et de l'office de tourisme Cœur sud-ouest basé à Marciac, ce projet a été mis en place avec les jeunes du territoire sur une journée lors des vacances d'automne 2021.

L'objectif était triple ; fédérer les jeunes du territoire autour d'un projet et d'une journée commune, leurs permettre de découvrir les richesses patrimoniales locales, et enfin, donner de la visibilité au territoire via les réseaux et le travail de l'OT. Ce moment a aussi été l'occasion de sensibiliser les jeunes à l'utilisation des réseaux sociaux et au droit à l'image.

> L'accueil ados des Farfalous, l'IMPro de Pages, l'espace jeunes de Marciac et l'espace jeunes de Plaisance ont pris part à la rencontre. Quatre équipes ont donc sillonné le territoire suivant le carnet de route élaboré par Agathe, référente patrimoine à l'OT. De Galiax à Marciac en passant par Plaisance et Beaumarchès, chaque site avait une particularité architecturale à découvrir et à valoriser à travers des prises de vues originales sur Instagram.



## Agenda du 2ème semestre

#### **OUVERTURE 2022 DES PISCINES INTERCOMMUNALES**

- > Du 1er juin au 5 juillet : Apprentissage de la natation pour les scolaires du territoire
- > Du 16 juin au 5 juillet : Ouverture au public tous les soirs de 17h30 à 19h, le mercredi après-midi et le samedi après-midi,
- > Du 7 juillet au 21 août : Ouverture au public

#### **ACCUEIL DE LOISIRS DE PLAISANCE**

#### > Vacances d'été 2022 :

- ▶ Sortie Inter centres avec RP Gers,
- ▶ Journée au Parc des Rapaces à
- ▶ Séjour à Brassempouy : découverte de la préhistoire,
- Activités sportives : Kayak, randonnées, golf, piscine...

#### **ACCUEIL DE LOISIRS DE MARCIAC**

#### > Vacances d'été 2022 :

- ▶ Sortie accrobranche à Aignan
- ▶ Découverte et initiation Kayak
- ▶ Séjour à la Maison de l'Eau
- « Découverte de l'Adour en mode explorateur » avec l'ALSH de Plaisance
- ▶ Journée à la Maison de l'Eau
- « Découverte des plantes médicinales »

#### **MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE EVÈNEMENTS 2022**

- > 23 juin : Le marathon des mots (lectures) - Marciac,
- > 20 juillet matin : Les estivales de l'illustration - Plaisance,
- > Du 22 juillet au 06 août : Jazz in Marciac - Ateliers Cartes Postales et Carnets de voyage les mardis, jeudis et samedis de 15h à 17h. > Ouverture du mardi au dimanche de 14h à 19h,

- > Septembre : Dire et lire à l'air -Spectacle en plein air,
- > Chaque 3ème vendredi du mois:

Soirées jeux - Plaisance.



### Un nouveau partenariat

Un nouveau partenariat s'instaure entre la Caisse d'allocations familiales du Gers et la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, à travers la Convention Territoriale Globale. Retour sur cette nouvelle forme de coopération que l'on connaît aussi sous le nom de CTG!

La Convention Territoriale Globale est une convention partenariale qui vise à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné. Elle doit permettre de mieux repérer les besoins collectifs d'une population et d'apporter des réponses et solutions concrètes.

2021 a été l'année du diagnostic et de la réflexion. 2022 est l'année de la signature et des premières réalisations.

En effet, grâce au travail collaboratif avec les associations et les partenaires du territoire, grâce aux avis émis par la population, interrogée fin 2020 par le biais d'un guestionnaire, la Convention Territoriale Globale sera signée sur notre territoire le 19 Avril 2022.

La CTG, c'est un projet de territoire en termes d'action sociale qui se porte, pour cette première contractualisation, sur trois champs: l'accès aux droits, le handicap et l'enfance et jeunesse, politique phare portée par la collectivité depuis ses débuts.

L'objectif est d'aboutir à une vision globale et décloisonnée des besoins sociaux sur le territoire, de fixer des priorités et des objectifs communs entre institutions et partenaires, et d'adapter son action aux

besoins du territoire. Cette nouvelle contractualisation permet également de relier l'intercommunalité et les communes qui la compose aux partenaires institutionnels dans le but de développer des actions complémentaires adaptées et s'appuyant sur les ressources associatives du territoire.

La CTG, c'est aussi un Chargé de coopération Territoriale, c'est-à-dire un technicien qui, à la croisée des chemins entre les différents partenaires, les différentes politiques sociales et les actions existantes va faire le lien, sur le terrain, pour rendre plus efficientes les réponses faites aux besoins de la population.

La CTG, c'est surtout le territoire et ses habitants, toutes tranches d'âge confondues, qui constituent le point d'accroche central avec ses propres enjeux. Proposer un territoire plus attractif et plus facile au quotidien pour ses habitants nécessite une vision transversale de nos ressources. La CTG sur Bastides et Vallons du Gers a comme principal objectif de rendre plus visible et lisible ce qui se fait et se développe au plus près des habitants.

## Chargée de Coopération Territoriale c'est quoi ?

« Mon travail est de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité, en matière d'action sociale, suivant les compétences et les thématiques conventionnées dans le cadre de la CTG », explique Clémentine Chaud, la Chargée de coopération territoriale de Bastides et Vallons du Gers.

« Pour cela, je suis en relation constante avec les partenaires institutionnels, signataires de la convention, la Caisse d'Allocations familiales du Gers bien sûr, mais également, la Caisse primaire d'assurance maladie du Gers, la Mutuelle Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud, l'union départementale des CIAS et CCAS et le Conseil Départemental. Je travaille également en lien avec les associations du territoire, sans lesquelles la mise en place d'actions adaptées et de proximité ne pourrait pas se faire. Identifier les besoins, s'assurer des ressources, développer des actions, coordonner les différentes interventions, renforcer la diffusion de l'information auprès de la population, et surtout faciliter l'accès à l'offre, constituent mon quotidien. C'est un beau challenge et se dire que je suis au centre de cette dynamique est d'autant plus motivant! Avec les partenaires de la Communauté de communes, nous avons cinq ans pour impulser et mettre en œuvre les engagements pris à travers la CTG, dans les domaines du handicap, de la parentalité, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que de l'accès aux droits. Cinq ans, cela peut paraître long mais lorsque l'on sait ce qu'il y a faire, je me dis que cela va vite passer ».

Déjà Clémentine Chaud regarde vers demain et se prépare à écrire la suite sur la base des bilans réguliers qui seront faits, au cours des cinq prochaines années, de la Convention Territoriale Globale et de sa mise en œuvre.



## **Parlons** de nos communes

#### **Armentieux**





La commune d'ARMENTIEUX se situe au Nord du Canton de Pardiac Rivière Basse. La commune est limitrophe du département des Hautes Pyrénées. Le ruisseau du Lascors, affluent gauche de l'Arros, traverse la plaine de notre commune. La route départementale 943 traverse la partie méridionale de la commune, en provenance de Maubourguet, au Sud-Ouest en direction de Marciac.

Monsieur Larribat, son maire depuis 2014, en parle « Armentieux, toute petite commune de 80 habitants, a connu, cette année, un rajeunissement certain de sa population, puisque pas moins de 6 foyers ont fait le choix de venir s'installer chez nous, situation suffisamment rare pour le

Il souligne le passé de sa commune « Armentieux est riche d'une histoire dont aujourd'hui il ne reste plus rien. Le château, édifié sur les hauteurs de la commune ayant disparu dans les affres de la révolution ; seule la mémoire collective se rappelle encore des Comtes de Béons, seigneurs d'Armentieux. L'église, d'architecture gothique, qui fut bâtie au XVIIIème siècle, entièrement rénovée en 2019, a la particularité d'abriter des œuvres classées de l'artiste piémontais Chavauty (œuvres qui sont en cours de rénovation). »

Mais Monsieur Larribat se tourne surtout vers l'avenir, « Pour 2021-2022, deux commerces vont enrichir notre village et le territoire:

- ▶ Roule Popote, où Nadège et Claire se sont lancées dans cette aventure de confectionner des plats cuisinés et épicerie fine à emporter. Particularité de ce commerce : la commune aide cette jeune entreprise par la mise à disposition de ses installations, notamment la cuisine de la salle des fêtes aux normes.
- ▶ La deuxième entreprise, en cours de montage administratif, c'est Aurélie qui se lance dans la création d'un atelier de production de légumes sous serre et vente en marché et à la ferme.

#### Bon went à elles!!



#### **Plaisance**

#### L'année 2022 s'annonce exceptionnelle pour Plaisance du

Bourg centre de près de 1500 habitants au carrefour des Pyrénées et de la Gascogne, la bastide créée en 1322 fête ses 700 ans sur 7 événements en 7 mois, avec une cinquantaine d'animations.

Ce moment fort est idéal pour rappeler son identité, fédérer sa population autour d'une histoire et d'un projet commun, faire connaître son territoire et donner envie aux visiteurs d'y rester. Aujourd'hui, le nombre de nouveaux arrivants atteste de son attractivité.



À LA SUITE DU PAREAGE ENTRE JEAN 19. COMTE D'ARMAGNAC ET VITAL DE LA GARDE, ABBÉ DE LA CASE DIEU. FUT POSÉE À QUELQUES PAS D'ICI LA PREMIÈRE PIERRE DE LA BASTIDE DE PLAISANCE CETTE PLAQUE COMMEMORATIVE A ÉTÉ DÉVOILE LE 16 FÉVRIER 2022 À L'OCCASION DU 700<sup>000</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VILLE

#### Plaisance a deux particularités :

C'est une bastide de rivière, qui place d'emblée l'eau comme une base essentielle à son existence et son développement. L'Arros traverse la cité en son centre, consacrant une rive pour ses habitations, et l'autre principalement pour ses équipements sportifs et touristiques. Les canaux d'irriga-tion servent l'agriculture (un réseau souterrain de rigoles

alimente les jardins), l'économie (la « ville aux 5 moulins » est la première du département à distribuer l'électricité) et le tourisme (le canal de Cassagnac transporte l'eau de l'Adour sous l'Arros et alimente la base de loisirs).

C'est aussi et surtout une bastide à deux places et deux blasons. Les oriflammes qui ornent la ville aujourd'hui symbolisent les deux moments forts de son histoire double : sa création au Moyen-Âge (avec le doque et les deux moutons comme emblème) puis son développement économique vers l'Ouest au 19e siècle (avec ses deux lions dressés).

La célébration des 700 ans valorise notre culture : elle associe notre histoire et notre patrimoine à la gastronomie, à la vie locale riche de ses 60 commerces et ses 40 associations, aux valeurs du sport, à la découverte de l'oeno-tourisme, et aux joies d'activités ludiques. Des conférences, des expositions, de la musique, de l'art et de l'artisanat, du cinéma en plein air et des concerts d'orgue, une novillada goyesque, un trail épicurien, des barques illuminées et des caisses à savons flottantes sont à l'affiche de ce programme qui mêle authenticité et convivialité, notre capital touristique à nous.

Le contrat initié par l'État « Petites Villes de Demain » vient renforcer nos services à la population autour de la Santé, l'Environnement et l'Éducation en appuyant nos projets immédiats que sont le Centre Territorial de Santé, la rénovation énergétique de l'immeuble De Mentque qui abrite 6 logements communaux, la crèche intercommunale (avec la mise à disposition de l'immeuble Lagnoux à la CCBVG), la rénovation de l'école maternelle, et peut-être un terrain de

L'ouverture prochaine d'un Wake Park sur le lac et la construction d'une nouvelle caserne des pompiers viennent compléter ce riche panorama.



## Du côté de chez nous

### Les dossiers phares de 2022

Depuis sa création en novembre 2000, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers n'a pas hésité à investir plus de 16 millions d'euros pour financer des projets tels que la création de la médiathèque intercommunale, la construction des écoles élémentaire et maternelle de Marciac, la rénovation de l'école élémentaire de Plaisance, la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif de Tasque, afin de satisfaire, au mieux, les besoins de la population du territoire. Aujourd'hui, elle poursuit son engagement par deux nouveaux projets qu'elle mettra en œuvre au

#### LE JARDIN DES LUTINS, PÔLE PETITE ENFANCE À PLAISANCE, CHANGE DE LIEU



C'est dans cette lignée que le projet du nouveau Pôle Petite Enfance à Plaisance s'inscrit. Ouvrir d'ici 2023, 14 places pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans, 4 jours par semaine, en complément du site de Marciac.

Ce projet, d'un montant prévisionnel avoisinant les 200 000 € TTC. consistera à réhabiliter l'immeuble Lagnoux, propriété de la Commune de Plaisance et sera financé à 80 % par la CAF dans le cadre du plan rebond ; les 20 % restant à la charge de la communauté de communes. Ce nouveau lieu, viendra remplacer le Pôle Petite Enfance actuel, situé rue Basse et devenu inadapté compte tenu des évolutions réglementaires et des capacités actuelles d'accueil limitées.

Il est important de rappeler que le projet du nouveau PPE de Plaisance n'aurait jamais vu le jour sans la synergie de nos différents partenaires institutionnels, élus et associations du territoire, comme le « Club Renaissance » qui n'a pas hésité à libérer l'immeuble Lagnoux qu'il occupait depuis plusieurs années, dans le cadre de ses activités.

#### L'ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE, À PLAISANCE, FAIT PEAU NEUVE



Toujours à Plaisance et dans le même objectif, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a décidé de procéder à une rénovation complète de cet établissement dont la création remonte aux années 50.

longtemps attendue, Depuis bâtiment est rénovation de ce désormais à l'ordre du jour avec une priorité toute particulière donnée à la réhabilitation des sanitaires enfants et au système de chauffage. Une enveloppe financière de plus de 200 000 € TTC est, là encore, réservée pour mener à bien ce projet qui vient compléter une première série de travaux déjà réalisés au niveau du réfectoire et de la toiture. A l'issue des travaux prévus sur deux ans, puisqu'il s'agira également de mettre aux normes le site au regard de la réglementation « accessibilité » et « rénovation thermique », le bâtiment aura fait peau neuve pour le confort des petits et des grands.



#### Les investissements de la période COMD

Avec des travaux démarrés aux premières heures de la crise sanitaire, deux projets ont vu le jour



#### La nouvelle école maternelle intercommunale à Marciac

Malgré une ouverture retardée du fait de l'arrêt du chantier en période de confinements, petits et grands ont investi les lieux le 4 janvier 2021 Coût de l'opération : 1 231 287 € ht



#### L'immobilier d'entreprises, à Marciac

Projet né en 2017 de la volonté partagée d'une entreprise innovante, la SCIC Terra Alter, et la Communauté de communes bâtiment est opérationnel depuis janvier 2022. Situé sur la ZAE , Cagnan, il renforce l'activité sur cette zone qui accueille également le Garage Latour, Gédimat, Hotravail et la société Bégué. Coût de l'opération : 1 108 772 € ht dont 702 551 € de subventions

## 

#### PROGRAMME DE L'OFFICE DU TOURISME

- ▶ 04/06 Musicodrome Plaisance
- ▶ 04/06 & 05/06 Portes ouvertes Jardin Partagé - Marciac
- ▶ 18/06, 23/07, 30/07, 06/08, 13/08, 03/09 Visite vers l'EPI *Tieste*
- **26/06, 10/07, 24/07, 04/09 & 23/09** Arpèges - Tillac
- ▶ 13/07 au 17/07 Fête de Plaisance
- ▶ 14/07 Novillada Plaisance
- ▶ 05/08 Concert Jazz Esbouhats -Arènes de Plaisance
- ▶ 16/08-18/08 Festival du jeu RP Gers Plaisance
- ▶ 19/08 au 21/08 RP Gers -**Plaisance**
- ▶ 21/08 Vide grenier Plaisance
- ▶ 28/08 Vide grenier du jeu Plaisance
- ▶ 17/08 & 18/09 Journées

- européennes du patrimoine
- ▶ 18/09 Vide grenier Beaumarchés

#### PROGRAMME DE L'ASTRADA JAZZ IN MARCIAC

- ▶ 23/07, 15h : Carte blanche à Laura Perrudin & Salami Rose Joe Louis (Création L'Astrada), 21h : Samara
- ▶ 24/07, 15h : Bedmakers "Tribute to an imaginary folk band'
- ▶ 24/07, 21h : Theo Croker Quartet "BLK2LIFE"
- ▶ 25/07, 15h : Daïda "La passion du Cri (Kyrielle)", 21h : Nubya Garcia ▶ 27/07, 21h : Lakecia Benjamin
- "Pursuance: the Coltranes"
- ▶ 28/07, 15h : Charley Rose Trio, 21h : Yom "Célébration"
- ▶ 29/07, 15h : Congé Spatial "Jazz Explorateur

- ▶ 29/07, 21h : Léon Phal "Dust to Star"
- ▶ 30/07. 21h : Anne Paceo "S.H.A.M.A.N.F.S."
- ▶ 31/07, 15h : Synestet "Rôles", 21h : Sylvain Rifflet "Aux Anges"
- ▶ 02/08, 21h : Taksim Trio
- ▶ 03/08, 21h : Velvet Revolution
- ▶ 04/08, 15h : Louise Jallu "Piazolla 2021", 21h: Marion Rampal "Tissé"
- ▶ 05/08, 15h : Edward Perraud "Hors-Temps'
- ▶ 05/08, 21h : Mathias Lévy "Les Démons Familiers'
- ▶ 06/08, 15h : Trio Viret "In Vivo", 21h: Fidel Fourneyron "Bengue"



#### ATTENTION:

Les programmes annoncés ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés. Pour toute information, ou réservations, merci de bien vouloir vous rendre sur les

#### https://www.

coeursudouest-tourisme. com/preparer-mon-sejour/ agenda/

https://lastrada-marciac.fr/

Pour plus d'informations Jazz in Marciac, suivez ce lien: https://jazzinmarciac. com/programmation-par-



